

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 1<sup>er</sup> août 2016 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 26 juillet 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

### **Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

M. PAOLINI, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

### Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme BIANCAMARIA	à	M. SBRAGGIA
Mme JEANNE	à	M. PUGLIESI
Mme VILLANOVA	à	M. ARESU
Mme MASSEI	à	M. LUCCIONI
M. DELIPERI	à	M. le maire

#### **Etaient absents:**

M. VOGLIMACCI, Mme FLAMENCOURT, M. CAU, Mme BERNARD, Mme FELICIAGGI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	29
Quorum:	25

Le quorum étant atteint, M. Habani.est désigné en qualité de secrétaire de séance.

there are the same and the same are the same	
Séance du lundi 1 <sup>er</sup> août 2016	Délibération N°2016/239
	Deliberation in 2010/200

Autorisation d'utiliser une subvention de l'Etat pour la création d'une médiathèque au sein du quartier des jardins de l'Empereur.

## Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

La Ville d'Ajaccio est particulièrement attentive aux conditions de vie dans les quartiers populaires. Le Maire, avec le soutien du Préfet, a obtenu de l'Etat l'inscription du quartier des Jardins de l'Empereur dans la liste des quartiers prioritaire au sens de la politique de la Ville.

La mise en œuvre de la politique de la Ville implique un effort particulier dans les quartiers concernés. Il apparaît donc pertinent de renforcer et d'améliorer le fonctionnement des services municipaux implantés au sein des Jardins de l'Empereur.

Ainsi, un plan d'action a été préparé et a fait l'objet d'une délibération (cf. la Délibération 2016/29 du 25 janvier 2016). Par ailleurs, la délibération 2016/176 a permis de solliciter et d'obtenir des subventions dans le cadre du fond de soutien à l'investissement public local pour la réalisation des trois opérations suivantes dans le quartier :

- Création d'une aire de jeux pour les enfants sur un terrain appartenant à la ville d'Ajaccio;
- Réhabilitation du groupe scolaire ;
- Réhabilitation et extension de la Maison de Services Publics.

Dans ce cadre l'Etat a attribué à la ville, par arrêtés n° 16-1263, 16-1264 et 16-1265 datés du 28 juin 2016, trois subventions pour un total de 201 410.20€. Le coût total des travaux étant estimé à

251 762.75€.

Le plan d'action en faveur du quartier précité intègre la création d'une médiathèque. Pour financer cette médiathèque il est proposé d'utiliser une subvention de 350 000€ (taux 50% du coût total de l'opération) attribuée par l'Etat à la ville en novembre 2013 pour cofinancer la création d'une médiathèque dans l'ancienne caserne GROSSETTI qui n'a jamais vu le jour.

Le Conseil Municipal avait approuvé le projet initial à GROSSETTI par délibération n°2013/286 du 30 septembre 2013. Nous vous proposons d'autoriser le Député Maire à demander à l'État la réaffectation de cette subvention « DGD bibliothèque », selon les modalités d'attribution en vigueur, avec changement de lieu pour mettre en œuvre le projet décrit ci-dessous.

Pour permettre la création d'une médiathèque au sein du quartier des Jardins de l'Empereur, les principaux travaux à réaliser, les équipements et les locaux à acquérir, sont détaillés ci-après :

- Réhabilitation des faux plafonds et travaux de remise en état des peintures du local appartenant à la Ville d'Ajaccio
- Installation d'une climatisation réversible
- Installation de toilettes PMR
- Réhabilitation d'une partie de la coursive avec mise en place de barreaudage
- Réaménagement et réhabilitation d'un garage d'une superficie de 90 m²
- Travaux d'étanchéité
- Achat de mobiliers et postes informatiques

Le coût de ces travaux et acquisitions de biens meubles est chiffré à 463 000€.

Enfin, la réalisation de ce projet devra s'accompagner de l'achat d'un local à usage commercial et d'un garage situés quartier des Jardins de l'Empereur dans un immeuble dénommé le Napoléon, cadastré section BV n°378. Le local présente une superficie d'environ 75 m² et le garage une superficie d'environ 100 m².

L'estimation de la valeur vénale du local et du garage s'élève à 100 000 € (cf. Estimation des Domaines).

Les crédits constituant la part de la ville au financement de cette opération sont inscrits au budget 2016 chapitre 23 art 23-13, chapitre 21 article 21-84, chapitre 21 article 21-1.

### IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

**D'autoriser** Monsieur le Député Maire à utiliser la subvention de l'Etat initialement versée pour la création d'une médiathèque à GROSSETTI pour permettre la création d'une médiathèque au sein du quartier des Jardins de l'Empereur, ce qui nécessite :

- la réalisation des travaux
- l'achat d'équipement

Pour un montant estimé à 463 000€ (quatre cent soixante trois mille euros)

**D'approuver** l'acquisition de locaux situés dans le quartier des Jardins de l'Empereur dans un immeuble dénommé le Napoléon, cadastré section BV n°378, pour un montant de 100 000 € (cent mille euros) co-financés par la subvention de l'Etat précitée.

D'autoriser M. le Député Maire à entreprendre toutes les démarches utiles à la concrétisation de cette acquisition.

**D'autoriser** le Député Maire à signer tous les actes et documents se rapportant à cette affaire et notamment à solliciter le soutien financier de la Collectivité Territoriale de Corse au titre de l'aide à la création et à l'aménagement des bibliothèques et des médiathèques.

#### LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

# LE CONSEIL MUNICIPAL Ouï l'exposé de son Président Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques;

Vu la délibération N°2016/29 du 25 janvier 2016;

Vu la délibération N°2016/176 du 30 mai 2016;

Vu l'estimation des Domaines ;

Vu la notification de la subvention de l'Etat par arrêté préfectoral du 18 novembre 2013 ; Considérant, l'intérêt patrimonial et les projets détaillés ci-dessus ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 29 juillet 2016 ;

## AUTORISE A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

Monsieur le Député Maire à utiliser la subvention de l'Etat de 350 000€ initialement versée pour la création d'une médiathèque à GROSSETTI pour permettre la création d'une médiathèque aux Jardins de l'Empereur ce qui nécessite :

- la réalisation des travaux
- l'achat d'équipement

Pour un montant estimé à 463 000€ HT (quatre cent soixante trois mille euros).

#### **APPROUVE**

L'acquisition de deux locaux situés quartier des Jardins de l'Empereur dans un immeuble dénommé le Napoléon, cadastré section BV n°378 pour un montant de 100 000€ (cent mille euros)

#### DIT

Que les crédits constituant la part de la ville au financement de cette opération sont inscrits au budget 2016, chapitre 23 art 23-13, chapitre 21 article 21-84, chapitre 21 article 21-1.

#### **AUTORISE**

Monsieur le Député Maire à entreprendre toutes les démarches utiles à la concrétisation de cette acquisition.

Monsieur le Député Maire à signer tous les actes et documents se rapportant à cette affaire et notamment à solliciter le soutien financier de la Collectivité Territoriale de Corse au titre de l'aide à la création et à l'aménagement des bibliothèques et des médiathèques.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus. (Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

aurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160804-2016\_239-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2016

Publication: 04/08/2016

Pour l'"autorité Compétente" par délégation

